

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Réutiliser les eaux grises pour économiser l'eau potable

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

L'objectif de cette motion est de lutter contre le gaspillage de l'eau potable à l'échelle, certes modeste mais néanmoins importante, de la commune de Vernier, à l'heure de "l'ébullition climatique".

L'augmentation des besoins en eau, du fait de l'urbanisation, de l'économie et de l'agriculture, couplée à des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, engendre des tensions sur la disponibilité de la ressource en eau. C'est déjà le cas sur une bonne partie de la planète, y compris en Europe, notamment en Espagne et en France.

Si la Suisse reste pour le moment peu impactée par les pénuries d'eau, il serait faux de penser que nous serons épargnés par ce problème dans les années à venir, ou que la pression internationale sur les enjeux liés à l'eau ne vont pas s'accroître. Relevons qu'en Suisse, les commerces et les industries absorbent 220 millions de litres d'eau par année, soit un quart de l'eau potable consommée en Suisse (2).

Il suffit par exemple de regarder à quelle vitesse fondent les glaciers, ou de remarquer que les petites rivières dans lesquelles nous aimions nous baigner enfants, demeurent aujourd'hui à sec durant tout l'été, y compris en montagne... La Confédération a d'ailleurs lancé en 2016 déjà un programme national de recherche sur l'eau ; ses résultats montrent qu'il faut agir maintenant (3). Un souhait d'action partagé par l'Italie et la France, qui ont déjà demandé à la Suisse de "modifier sa gestion" du lac Majeur et du Léman "afin d'avoir plus de ressources en été pour éviter les effets graves des étiages" (2).

Il est essentiel d'utiliser l'eau de manière à préserver à la fois sa capacité de régénération et les volumes d'eau potable existants. Il nous faut donc réfléchir sérieusement à la manière dont nous utilisons l'eau potable disponible.

En moyenne, en Suisse, une personne consomme 140 à 150 litres d'eau potable par jour. Or, beaucoup d'usages ne nécessitent pas d'eau potable, comme par exemple l'arrosage ou les chasses d'eau des toilettes.

Les eaux grises sont des eaux usées domestiques faiblement polluées (sans contact avec des excréments), issues des lavabos, douches, baignoires, lave-linge, éviers, lave-vaisselles. Elles représentent environ 70% des eaux usées émises par les ménages suisses.

L'une des réutilisations les plus courantes consiste à utiliser ces eaux grises pour alimenter les chasses d'eau des toilettes. Il existe plusieurs technologies pour la mise en place de tels circuits de récupération et d'utilisation des eaux grises, que ce soit dans des bâtiments d'envergure ou dans des foyers privés.

Certaines municipalités ont d'ailleurs déjà pris des mesures dans ce sens. Ainsi, la Ville de Lausanne subventionne les installations de systèmes de récupération domestiques permettant la réutilisation des eaux pluviales.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

1. à installer dans tout nouveau bâtiment municipal ou dans tout bâtiment municipal en rénovation des systèmes de récupération des eaux grises pour les chasses d'eau des toilettes ;
2. à prévoir ces installations dans tout nouveau plan de construction de quartiers d'habitation sur le territoire municipal, via les concours et appels d'offres ;
3. à mettre en œuvre un système d'encouragement financier aux particuliers qui voudraient installer un tel système chez eux, et en informer la population verniolane.

Thérèse OSMAN WATA

Vernier, le 24 septembre 2023

Sources :

- (1) [L'eau – Une ressource vitale menacée \(admin.ch\)](#)
- (2) [L'eau, une ressource de plus en plus scrutée et recherchée en Suisse - rts.ch - Suisse](#)
- (3) <https://www.snf.ch/fr/c1bqtkbyPqB21bZ3/page/pointrecherche/programmes-nationaux-de-recherche/pnr61-gestion-durable-de-leau>
- (4) https://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Beratung/Beratung_Wissenstransfer/Publ_Praxis/Fiches_info/fi_eauxgrises_0221.pdf